



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9529^e séance

Jeudi 11 janvier 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. de Rivière (France)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Dai Bing
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Fernandes
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2023/1075)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2023/ 1075)

Le Président : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Leonardo Santos Simão, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ; et S. E. Mme Lorianne Théroux-Bénoni, Directrice régionale du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le bassin du lac Tchad, à l'Institut d'études de sécurité.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/1075, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne à présent la parole à M. Simão.

M. Simão : J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, et les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

Qu'il me soit permis tout d'abord de féliciter la présidence française pour son leadership au sein du Conseil pour le mois de janvier en ces temps troublés.

Au cours des six derniers mois, la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel a été marquée par des évolutions contrastées. D'une part, des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de consolidation de la démocratie, répondant ainsi au désir de changement porté par une jeune génération de plus en plus exigeante. En revanche, la situation de sécurité et les défis liés à la gouvernance demeurent des préoccupations majeures ayant un impact significatif sur la vie des communautés et menaçant constamment d'anéantir les progrès dans d'autres domaines.

L'élection présidentielle au Libéria a démontré la capacité des institutions à organiser des scrutins crédibles et à mettre en place des gouvernements dotés d'une légitimité constitutionnelle. En effet, le 15 novembre, suite au

déroulement du second tour d'une élection présidentielle très disputée, le Président sortant George Weah a félicité son adversaire et appelé à l'unité nationale. Ce fut un moment politique déterminant pour un pays où les souffrances de la guerre civile sont encore très présentes dans les mémoires. Au Sénégal, l'enthousiasme quant au choix du prochain dirigeant du pays, lors de l'élection présidentielle du 25 février, et qui pourrait bien être l'une des plus compétitives, est également palpable. Le Ghana a également démontré sa constance démocratique avec l'engagement des deux principaux partis dans un processus transparent et l'élection de leurs candidats à la plus haute fonction de l'État, en préparation des élections générales prévues pour le mois de décembre de cette année.

(l'orateur poursuit en anglais)

En revanche, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau ont été le théâtre d'affrontements entre éléments des services de sécurité. Ces événements, survenus dans le sillage de processus électoraux, ont rappelé la nécessité de renforcer durablement la crédibilité des institutions et des processus de gouvernance démocratique, faute de quoi les fragilités sous-jacentes risquent toujours de refaire surface d'une manière ou d'une autre.

En Sierra Leone, il faut espérer que l'esprit de l'Accord d'unité nationale signé en octobre 2023 entre le Gouvernement et le principal parti d'opposition, ainsi que les efforts de réconciliation déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), aideront à surmonter les tensions actuelles. En Guinée-Bissau, les tensions intra-institutionnelles, qui ont culminé avec la dissolution du Parlement pour la deuxième fois, semblent avoir réduit à néant la possibilité d'entreprendre des réformes essentielles très attendues. À l'avenir, une révision constitutionnelle qui précise la répartition des pouvoirs sera indispensable pour rompre définitivement le cycle d'instabilité qui sévit dans le pays. Dans le Sahel central, nous avons également assisté à un autre changement anticonstitutionnel de gouvernement au Niger en juillet, donnant naissance à un chapelet de gouvernements dirigés par des militaires au Sahel et aggravant les défis considérables en matière de gouvernance, d'aide humanitaire et de sécurité auxquels nous sommes confrontés dans cette région. Le respect des libertés fondamentales, notamment celles de réunion et d'expression, est incontestablement indispensable à l'instauration d'un climat de confiance entre les citoyens et les institutions. Malheureusement, les arrestations de journalistes et de défenseurs et défenseuses des droits humains et les restrictions à l'accès à Internet et à la liberté de la presse, entre autres, ont de nouveau alimenté la perception d'un déclin de l'espace civique et politique dans certains pays.

Le 14 novembre, les Forces armées maliennes ont repris la ville de Kidal, dans le nord du pays. Bien que des mesures plus conséquentes soient attendues pour rétablir les services de base dans le nord, la nomination d'un nouveau gouverneur après 10 ans d'absence de l'État central semble marquer une nouvelle étape importante dans le cadre des conflits imbriqués au Mali. Dans ce contexte, cependant, une grande incertitude entoure le statut de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali mais aussi et surtout celui de la transition politique dont les élections convenues à l'avance n'ont pas encore été fixées. Dans le même temps, l'insécurité reste omniprésente dans de vastes régions du pays, avec notamment des attaques contre des camps militaires et des civils, des pans entiers du pays actuellement mis sous blocus par des groupes terroristes et des besoins humanitaires croissants. Alors que les groupes de défense des droits humains au Burkina Faso dénoncent l'enrôlement forcé de détracteurs dans les forces de sécurité, une attaque à grande échelle contre la ville de Djibo, dans le nord du pays, après des années de blocus et de privations, a de nouveau mis en lumière les difficultés auxquelles sont confrontées les autorités de transition pour rétablir la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte, la situation humanitaire au Sahel reste très préoccupante. Malgré des améliorations marginales dans certaines zones, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et d'une protection dans l'ensemble de la région du Sahel central a augmenté de 8 % par rapport à 2022, atteignant désormais 34,5 millions de personnes. Il convient tout particulièrement de relever que la période a été marquée par une augmentation sensible du nombre de réfugiés en Mauritanie, où les capacités de filtrage des arrivées sont mises à rude épreuve, ce qui nécessite une approche préventive autant qu'un appui accru.

Qu'il me soit permis de me joindre au Conseil pour rendre hommage aux soldats de la paix qui ont payé le prix ultime au service de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ainsi qu'au peuple malien pour sa résilience. Dans le contexte du retrait de la Mission, des discussions sont actuellement en cours entre le Siège de l'Organisation des Nations Unies et les autorités maliennes pour parvenir à une compréhension mutuelle du rôle du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, en particulier en ce qui concerne les questions politiques résiduelles. Entre autres mesures, une mission d'appui aux élections se rendra bientôt à Bamako. Alors que le Mali s'apprête à entrer dans l'après-MINUSMA, nous devons faire le point sur cette expérience longue d'une décennie et en tirer les enseignements nécessaires pour éclairer un avenir qui approche à

grands pas. En héritage de la MINUSMA, l'ONU continuera à jouer un rôle clef dans l'appui au peuple malien. Nous restons déterminés à remplir cette mission.

Parallèlement, le retrait de la MINUSMA, le départ des forces étrangères et l'incertitude concernant le Groupe de cinq pays du Sahel, suite au retrait du Burkina Faso et du Niger, laissent présager une reconfiguration des mécanismes de coordination de la sécurité au niveau régional. À l'inverse, les opérations coordonnées dans le cadre de la Force multinationale mixte ont contribué à une timide stabilisation dans la région du lac Tchad.

À ce stade, je voudrais également féliciter le Conseil d'avoir adopté un cadre pour le financement des opérations de paix menées par l'Union africaine. Il s'agit d'un impératif, alors que des réflexions sont en cours sur la manière de réorienter les outils de paix et de sécurité de l'ONU pour répondre aux menaces et aux défis contemporains. À cet égard, le déploiement éventuel d'une équipe de réserve de l'Union africaine pour répondre aux besoins régionaux en matière de sécurité doit être salué. J'espère donc que la résolution 2719 (2023) sera bientôt pleinement mise en œuvre. En outre, je juge encourageant le fait que la CEDEAO prend des mesures pour rendre pleinement opérationnel son plan d'action prioritaire 2020-2024 visant à éliminer le terrorisme dans la région, en utilisant ses propres contributions obligatoires afin de faire un pas décisif pour endiguer l'insécurité au Sahel, prévenir de nouvelles souffrances et ramener les enfants à l'école.

Alors que le nombre d'enfants non scolarisés reste inquiétant et que des milliers d'écoles sont fermées pour cause d'insécurité, aggravant les difficultés du système éducatif déjà à bout de souffle, l'UNOWAS a organisé en novembre 2023 un colloque sur le lien entre la sécurité, l'accès à l'éducation et la gouvernance dans le Sahel central et en Afrique de l'Ouest, conformément à la résolution 2601 (2021). Pour ce qui est de l'avenir, les délibérations ont offert un point de départ pour une feuille de route multipartite visant à dispenser une éducation d'urgence qui constitue le levier le plus important permettant aux enfants de façonner leur avenir et de construire leur pays.

À titre d'exemple des efforts déployés par l'UNOWAS afin de remédier aux causes profondes de l'exclusion et de la mauvaise gouvernance, la conférence de l'Association des barreaux de l'Afrique de l'Ouest, organisée en août 2023 avec l'appui de la CEDEAO, a eu lieu à un moment où de nombreuses allégations dénonçaient le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire, nuisant gravement à la perception de l'état de droit et à la crédibilité des institutions. Cette manifestation a revitalisé l'Association,

longtemps restée inactive, en lançant une révision de son statut et en levant les obstacles à son fonctionnement. Dans cet esprit, nous continuerons également de collaborer avec la CEDEAO en vue de la mise en place d'un forum des ministres de la justice de la Communauté économique.

Tout en saluant les mesures louables prises par la Gambie pour faire avancer la mise en œuvre des recommandations de la Commission vérité, réconciliation et réparations, le processus de guérison nationale demeurera inachevé tant que le pays restera sous l'empire de sa Constitution de 1997, qui est actuellement la seule à ne pas prévoir de limitation du nombre de mandats présidentiels au sein de la CEDEAO. Alors que j'appelle les partenaires à appuyer généreusement le processus de justice transitionnelle, j'exhorte les acteurs politiques gambiens à faire en sorte qu'une nouvelle constitution soit adoptée avant la fin de l'année, comme le prévoit le Gouvernement, car ce processus est en suspens depuis 2020.

Face à ces multiples défis, l'UNOWAS maintiendra le cap et déploiera ses capacités, en usant de ses bons offices, en demandant instamment que l'accès humanitaire soit accordé et en promouvant le respect des droits humains et de l'état de droit. Nous déployons des efforts délibérés pour renforcer notre collaboration avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, car ce n'est que lorsque nous parlons tous d'une seule et même voix, en interagissant avec les gouvernements et les partenaires, que nous pouvons obtenir des résultats concrets et durables. Je voudrais, à ce stade, féliciter nos collègues des organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui sont présents sur le terrain et ne cessent d'accomplir leur mission en dépit des conditions extrêmement difficiles.

Par-dessus tout, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel reste résolument attaché à la promotion du dialogue. Face au blocage des processus de transition, nous avons utilisé notre avantage comparatif inégalé en exploitant efficacement nos canaux de communication avec toutes les parties, ce qui a été grandement apprécié par les principales parties prenantes. Nous avons ainsi contribué à créer un environnement plus propice à la sortie de l'impasse, et je me félicite de la décision prise par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO de reprendre le dialogue avec les autorités de transition des pays concernés et d'envisager la révision des sanctions. Nous continuerons de plaider en faveur du dialogue pour accélérer le retour à l'ordre constitutionnel, conformément aux aspirations des citoyens, et garantir la transparence, l'inclusion et le respect des droits humains dans la gestion des processus de transition.

Il y a quelques semaines, la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est achevée, marquant une nouvelle étape dans la lutte contre les changements climatiques. Comme chacun sait, bien qu'ils aient le moins contribué au réchauffement de la planète, les écosystèmes fragiles, notamment dans la bande du Sahel, sont particulièrement touchés par ce phénomène. Comme le montre la situation dans le bassin du lac Tchad et la région du Liptako-Gourma, les effets néfastes des changements climatiques, tels que les sécheresses prolongées et les saisons des pluies imprévisibles qui provoquent des inondations, sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont une réalité sur laquelle nous ne pouvons pas fermer les yeux. Les conclusions des évaluations des risques climatiques réalisées par l'UNOWAS indiquent que les changements climatiques accentuent les risques de sécurité en exacerbant les conflits intercommunautaires et en aggravant les tensions sociales et contribuent aux déplacements, à la répartition inéquitable des ressources naturelles ou à l'inégalité d'accès à ces ressources, à l'exode rural, à la violence et à la délinquance. Invité à des manifestations spéciales à Doubaï, aux Émirats arabes unis, l'UNOWAS a démontré que ces phénomènes se recoupaient souvent avec la propagation de l'insécurité dont nous sommes actuellement témoins.

Alors que les puits s'assèchent et que les terres deviennent stériles, tandis que les inondations dévastent d'autres régions, ce sont souvent les femmes qui subissent de plein fouet les aléas du climat et des conflits. Il est impératif que les femmes prennent la place qui leur revient dans les organes de décision. Je salue par conséquent l'application effective des engagements et des politiques d'action positive lors des élections qui se sont déroulées l'année dernière au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone, ce qui a permis d'augmenter nettement la représentation des femmes dans les organes délibérants. Dans cette optique, je voudrais appeler les parlementaires, les parties prenantes et les partenaires à plaider, comme première mesure importante, en faveur de l'adoption de lois en la matière, notamment en Gambie, au Ghana, au Libéria et au Nigéria.

(l'orateur reprend en français)

Je voudrais une fois encore remercier le Conseil pour son soutien à l'exécution des missions de l'UNOWAS. Conformément à notre mandat, nous continuerons à travailler de concert avec nos partenaires régionaux et internationaux pour consolider la paix, la sécurité et la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Le Président : Je remercie M. Simão de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Thérroux-Bénoni.

M^{me} Thérroux-Bénoni : C'est un plaisir et un privilège pour moi de prendre la parole ce matin à l'occasion de la séance semestrielle du Conseil de sécurité relative au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et je tiens véritablement à exprimer la reconnaissance de l'Institut d'études de sécurité pour l'aimable invitation qui nous a été faite.

L'Institut d'études de sécurité est une organisation africaine qui vise à promouvoir la sécurité humaine sur le continent à travers de la recherche indépendante et différentes formes d'appui technique et de renforcement des capacités.

Avec la liquidation en cours de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et la dissolution annoncée du Groupe de cinq pays du Sahel et de sa force conjointe, cette séance semestrielle demeurera l'un des rares cadres d'échange sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel au Conseil de sécurité, alors même que cette région continue de faire face à des défis croissants sur les plans politique, sécuritaire, environnemental, climatique et humanitaire et en matière de droits de l'homme, comme vient de le rappeler de façon très juste le Représentant spécial du Secrétaire général dans son intervention.

Au début de la crise malienne en 2012, s'il nous avait été demandé d'élaborer des scénarios, la situation dans laquelle se trouve actuellement la région ferait partie des scénarios du pire. Je fais référence ici à l'expansion rapide de l'insécurité attribuée aux groupes terroristes et à la succession et, dans certains cas, à la récurrence des changements anticonstitutionnels de gouvernement, particulièrement dans les pays les plus affectés par l'insécurité. Je fais référence à l'affaiblissement progressif des dynamiques de coopération régionale et à la remise en cause des processus de paix, notamment au Mali.

La situation que traverse actuellement la région devrait nous interpeller collectivement sur les choix opérés par la communauté internationale au cours de la décennie écoulée. Elle nous invite à tirer des leçons pour que les 10 prochaines années ne soient pas une décennie perdue. Ce sont en effet les populations de la région qui paient le prix fort de nos erreurs. Cette situation nous rappelle aussi qu'il n'y a pas de solution miracle à court terme. Il est donc fondamental d'inscrire nos actions immédiates dans une perspective de moyen et de long terme, en cherchant à impulser des changements structurels pour nos sociétés ouest-africaines.

Et à ce propos, je souhaiterais partager avec les membres du Conseil quelques-unes des réflexions que

mon équipe et moi-même menons à l'Institut d'études de sécurité sur deux des tendances que je viens de citer, à savoir l'expansion de l'insécurité et la gestion des transitions militaires, réflexion qui, nous l'espérons, pourra être utile aux membres du Conseil de sécurité.

Les travaux de l'Institut d'études de sécurité, au cours desquels nous avons interviewé des centaines de personnes associées aux groupes terroristes dans les pays affectés de la région, permettent d'établir que les groupes armés qui opèrent dans le Sahel s'approvisionnaient, dès 2012, notamment en carburant à partir de certains pays du littoral et revendaient le bétail volé ou l'or issu de l'orpillage clandestin à des fins de financement dans certains pays côtiers, et cela bien avant la survenance d'attaques terroristes dans ces pays.

Tout en rappelant l'importance de continuer à investir dans la prévention, nos travaux montrent aussi que l'orientation du moment dans certaines capitales, qui consiste à considérer que, le Sahel étant perdu, il ne reste plus qu'à rediriger les efforts et les ressources vers les pays du littoral, constitue une erreur d'appréciation dont les répercussions affecteront durablement le bien-être des populations, ainsi que la sécurité et la stabilité de la région. Il est donc urgent de repenser les réponses en gardant à l'esprit la connectivité et l'interdépendance des espaces, et le caractère multidimensionnel des flux d'approvisionnement, de financement et de recrutement qui alimentent l'insécurité, réalité à laquelle l'expression « spillover du Sahel vers le littoral » ne rend d'ailleurs pas suffisamment justice.

Sur la question des ressources humaines et pour finir sur cette première tendance, je voudrais insister sur l'importance d'anticiper sur la question des inévitables désengagements des groupes terroristes. Je m'explique. Tôt ou tard, des personnes engagées ou associées aux groupes terroristes actifs au Sahel et dans les pays du littoral chercheront à en sortir, comme cela a été le cas dans le bassin du lac Tchad, où des combattants des différentes factions de Boko Haram se sont désengagés à l'issue de victoires militaires des gouvernements, à l'issue de processus de dialogue, à l'issue de violents combats, aussi, entre différentes factions terroristes, ou simplement en raison d'une forme de lassitude face à la violence.

Les États de la région, les organisations sous-régionales africaines et l'ONU devraient donc se préparer dès à présent à cette éventualité, et pour ce faire, il est nécessaire de tirer des enseignements des expériences, à la fois heureuses et malheureuses, des processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation des pays

du bassin du lac Tchad. Je pense en particulier aux incitations au désengagement, à la coordination aux niveaux national et régional, à la prise en compte des questions sexospécifiques et des besoins des communautés, ainsi qu'à la mise en place des cadres juridiques appropriés. Par conséquent, il est urgent de créer des cadres d'échanges supplémentaires, dans lesquels ces expériences, qui ont le potentiel de contribuer de façon significative à baisser la conflictualité dans la région, pourraient être présentées et débattues afin d'être enrichies et ajustées à différents contextes.

J'en viens à la seconde et dernière tendance que je voudrais évoquer, qui touche à la gestion des transitions en cours.

Il y a plus ou moins 10 ans, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Guinée étaient déjà en transition après de tels changements anticonstitutionnels de gouvernement. Cet effet yo-yo, et le fait que dans certains de ces pays, les cycles sont de plus en plus courts, rendent nécessaire une forme d'accompagnement des transitions, dans une optique préventive visant à éviter de créer les conditions du prochain coup d'État. Mais afin d'optimiser les résultats des transitions en cours, il faudra s'intéresser à leur teneur, en identifiant les domaines dans lesquels des avancées pourraient être enregistrées en dépit du contexte. Jusqu'à présent, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine, l'ONU et d'autres acteurs extérieurs peinent à faire pression sur les autorités militaires pour que les transitions soient courtes et conduites par des civils. Cela fait respectivement 40, 28 et 23 mois que les autorités militaires du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso sont au pouvoir. Ces transitions déjà prolongées à de nombreuses reprises semblent en outre devenir des transitions à durée indéterminée, avec des reports *sine die* des élections. Le moment est peut-être venu de faire preuve de pragmatisme.

Cela demandera d'analyser les périodes de rupture démocratique comme des périodes pleines de défis, certes, et ces défis ont été très clairement présentés par le Représentant spécial du Secrétaire général, mais peut-être aussi comme des périodes qui offrent certaines occasions, certes limitées, mais qu'il faut pouvoir identifier et saisir, de façon à poser les bases qui serviront à remédier aux fragilités qui alimentent l'insécurité récurrente et à éviter les rechutes. Cet objectif demandera également de maintenir l'attention au-delà des scrutins post-coup d'État, voire de réévaluer les mécanismes de prévention qui n'ont pas permis d'éviter la survenance des coups.

Attention, l'objectif ici n'est pas d'encourager des transitions militaires longues. Dans une démocratie, la

place des militaires n'est pas dans les palais présidentiels. Toutefois, le retour à l'ordre constitutionnel, qui doit rester un objectif clef, ne peut être la seule finalité, ni le seul critère de réussite. Et dans l'intérêt du temps, je voudrais m'arrêter ici.

Le Président : Je remercie M^{me} Théroux-Bénoni pour son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique, mon pays, la Sierra Leone, et le Guyana.

Je tiens à remercier les intervenants, à savoir le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Leonardo Santos Simão, et M^{me} Lori-Anne Théroux-Bénoni, de leurs importantes contributions.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana accueillent avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2023/1075) et saisissent cette occasion pour saluer les efforts de M. Leonardo Santos Simão, qui collabore activement avec les pays de la région. Nous appuyons les efforts qu'il déploie en vue de la mise en œuvre du mandat de l'UNOWAS et l'encourageons à poursuivre ses efforts, et nous le remercions sincèrement de l'exposé qu'il a présenté au Conseil aujourd'hui, comme je l'ai déjà dit.

Depuis la dernière séance d'information du Conseil (voir S/PV.9384) et le renouvellement du mandat de l'UNOWAS, nous avons assisté à une consolidation de la démocratie en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone, ainsi qu'à des évolutions positives en matière de justice transitionnelle en Gambie. Nous tenons tout particulièrement à souligner les progrès en matière de représentation et de participation des femmes à la vie politique qui ont été enregistrés en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone, les deux pays appliquant et dépassant même les quotas prévus dans leurs politiques et lois d'action positive.

Nous soulignons la nécessité pour les pays en transition politique de respecter leurs calendriers électoraux et de garantir la consolidation de la démocratie et la bonne gouvernance, l'état de droit, le respect des droits humains, l'égalité des genres, le développement durable et l'inclusion de la société civile dans les processus démocratiques.

Par conséquent, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se félicitent des discussions pertinentes et fructueuses sur la question des changements anticonstitutionnels de gouvernement qui se sont tenues à l'occasion du Séminaire de haut niveau de l'Union africaine sur la paix et la sécurité en Afrique, qui a eu lieu les 17 et 18 décembre 2023 à Oran, en Algérie.

Nous notons que le référendum qui a été organisé au Mali en juin 2023 ouvre la voie à de nouveaux efforts fondés sur un processus inclusif. Nous réaffirmons le rôle central de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, signé en 2015, et nous exhortons vivement toutes les parties signataires à reprendre le dialogue et à s'engager à mettre en œuvre cet accord. Nous appelons également le Mali à continuer de collaborer avec les organisations régionales, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine, afin d'instaurer la paix et la stabilité au Mali.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se félicitent de la relance du Processus de Nouakchott et réaffirment qu'il importe de coordonner tous les efforts aux niveaux régional et sous-régional, notamment dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée au Sahel et dans d'autres régions. À cet égard, nous soulignons le rôle du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, du Comité des services de renseignement et de sécurité africains, du Mécanisme africain de coopération policière, du Comité d'état-major opérationnel conjoint et de l'Initiative d'Accra.

Nous saluons les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général afin d'atténuer les tensions avant et après les élections au Libéria et en Sierra Leone, respectivement, et nous appelons à la mise en œuvre de tous les documents finaux convenus. Nous jugeons également encourageantes les visites personnelles du Représentant spécial dans deux de nos pays, à savoir la Sierra Leone et l'Algérie, afin d'examiner et de formuler des solutions pour un dialogue consultatif durable et de favoriser le développement.

Cependant, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana restent vivement préoccupés par les conditions de sécurité dans la région, en particulier dans les pays du Sahel, où l'occupation de territoires par des groupes armés terroristes et criminels entraîne une augmentation des déplacements et une détérioration de la situation humanitaire.

Nous notons également avec inquiétude le désengagement croissant de la CEDEAO et le vide sécuritaire créé par le retrait de la Mission multidimensionnelle

intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Nous prenons également note de la dissolution du Groupe de cinq pays du Sahel. Tout en saisissant cette occasion pour réaffirmer avec force notre respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les pays de la région, nous les appelons à engager un dialogue avec la CEDEAO en vue de trouver des solutions inclusives aux problèmes qui touchent la région.

Dans ce contexte, nous voudrions faire plusieurs observations clefs.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique, nous regrettons les tensions politiques croissantes causées par le passage d'un changement de gouvernement démocratique à un changement de gouvernement anticonstitutionnel dans certains pays de la région. Nous encourageons tous les pays à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu des accords régionaux tels que le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO et la Déclaration de Lomé relative au cadre définissant la réaction de l'Organisation de l'unité africaine aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, en se fondant sur une approche participative de la gouvernance, incluant les jeunes, les femmes et toutes les parties prenantes pertinentes.

Nous saluons la détermination du Représentant spécial du Secrétaire général et de son équipe à mettre en œuvre, en étroite collaboration avec les acteurs régionaux, les décisions figurant dans le communiqué de la soixante-quatrième réunion extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, qui s'est tenue le 10 décembre 2023.

Nous réaffirmons la nécessité pour les autorités de transition actuelles de rétablir l'ordre constitutionnel, et nous rappelons que l'ONU, l'Union africaine et la CEDEAO doivent poursuivre leur dialogue afin de garantir l'appui nécessaire au renforcement de la gouvernance et de l'état de droit dans ces pays.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation en matière de sécurité, nous regrettons la recrudescence du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel. La propagation du terrorisme du Sahel vers les États côtiers reste une préoccupation majeure. Nous continuons de condamner sans réserve les attaques menées par des groupes terroristes et extrémistes violents contre des civils et des membres des forces de sécurité dans la région et nous saluons la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie dans ces attaques. Compte tenu de la fermeture de la MINUSMA, nous appelons à une action coordonnée avec les pays voisins afin de limiter

au minimum toute répercussion négative sur la sécurité au Mali et dans la région. Dans ce contexte, le rôle des organisations sous-régionales et régionales, ainsi que de l'UNOWAS et d'autres organismes des Nations Unies, devient donc encore plus crucial.

Nous observons avec préoccupation le rétrécissement de l'espace civique et politique dans la région et invitons à intensifier les mécanismes de prévention et les mesures de médiation diplomatique pour remédier à ce problème.

Nous sommes également très préoccupés par la multiplication des atteintes à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, après plusieurs années de diminution des actes de piraterie et vols armés en mer. À cet égard, nous appelons à la coopération et à la collaboration en vue de la mise en œuvre des cadres visant à traiter la question de l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, notamment la résolution 2634 (2022).

Troisièmement, nous déplorons la situation humanitaire désastreuse dans la région, en particulier dans les zones du Sahel central. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent l'attention de la communauté internationale sur le fait que, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de 26,1 millions de personnes dans la région du Sahel ont eu besoin d'une aide humanitaire et de protection en 2023, soit une augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente. Nous sommes vivement préoccupés par les informations selon lesquelles 5,3 millions de personnes au Burkina Faso, au Mali et au Niger étaient en situation d'insécurité alimentaire en décembre 2023, tandis que 1,8 million d'enfants de la région souffrent de malnutrition aiguë.

En outre, les fermetures d'écoles dues à l'insécurité exposent les enfants aux risques d'exploitation sexuelle et de recrutement par des groupes armés terroristes et criminels. Nous continuons de demander aux partenaires donateurs d'accorder la priorité à la mise en œuvre des plans de réponse humanitaire en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel en aidant à atteindre l'objectif des 3,5 milliards de dollars nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires croissants, dont seulement 36 % avaient été reçus en décembre 2023.

En ce qui concerne les changements climatiques et leurs effets néfastes pour la région, nous exprimons à nouveau notre ferme conviction que les crises actuelles dans la région sont aggravées par ce phénomène, qui a entraîné des déplacements de population et une concurrence pour des ressources naturelles qui diminuent, notamment entre agriculteurs et éleveurs. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Appel à l'action de

Dakar sur les changements climatiques, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui invite le système des Nations Unies, y compris l'UNOWAS, les équipes de pays des Nations Unies, le mécanisme de sécurité climatique et la CEDEAO, à continuer de collaborer avec les partenaires régionaux et nationaux pour soutenir les gouvernements régionaux dans ce domaine.

Enfin, nous préconisons une approche globale qui s'attaque aux causes profondes et tienne compte des défis socioéconomiques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Cela nécessite un soutien pour combler les déficits en matière de gouvernance et de développement, ainsi que la volonté d'atteindre un consensus national qui garantira la participation concrète des femmes et des jeunes aux processus de prise de décisions et de gouvernance.

Pour conclure, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana sont prêts à collaborer avec les autres membres du Conseil en vue de la publication d'une déclaration de la présidence sur l'UNOWAS, compte tenu des faits marquants survenus dans la sous-région et de l'importance pour le Conseil d'adopter une approche consensuelle sur les questions pertinentes, ainsi que pour apporter un appui sans réserve au mandat du Représentant spécial.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je souhaite la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Leonardo Santos Simão, et je le remercie de son intervention mais aussi du travail précieux de son bureau. Bien entendu, je remercie aussi M^{me} Lori-Anne Théroux-Bénoni de son intervention et de ses informations précieuses.

Les signes de renforcement continu de la gouvernance démocratique et les avancées positives dans le domaine de la justice transitionnelle dans certains pays de la région, et mon collègue de la Sierra Leone vient d'en mentionner quelques-uns, sont encourageants. La séance d'information d'aujourd'hui souligne toutefois que la situation sécuritaire, en particulier au Sahel, reste préoccupante. De plus, les besoins humanitaires ne cessent d'augmenter. Au niveau politique, certains processus de transition vers un retour à l'ordre constitutionnel n'avancent pas comme prévu et nous avons fait face à un nouveau coup d'état et à plusieurs tentatives en 2023.

Selon la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a pour mandat de prendre des mesures pour prévenir et résoudre les menaces à la paix. La prévention est le moyen le plus efficace pour éviter de nouveaux conflits et l'escalade des crises existantes. C'est pourquoi le Secrétaire général met un accent sur la prévention dans son Nouvel Agenda pour la paix.

Compte tenu de l'importance de la stabilité et de la prospérité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, plusieurs domaines nécessitent une action préventive urgente de la communauté internationale pour justement prévenir une autre décennie perdue et plutôt en faire une décennie d'opportunités.

Premièrement, en matière de gouvernance, notamment par le biais d'élections inclusives, un grand nombre d'élections ont eu lieu en Afrique de l'Ouest en 2023, dont la plupart se sont déroulées pacifiquement. Au Nigéria, la Suisse a soutenu des partenaires nationaux afin de réduire la violence électorale pendant les campagnes et lors des élections et de permettre ainsi une issue pacifique. Nous saluons également les progrès en matière de représentation des femmes dans des organes politiques suite aux élections en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone. Nous appuyons l'appel du Secrétaire général à promouvoir et mettre en œuvre des législations sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Nous nous félicitons en outre que l'UNOWAS soutienne le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo en amont de leurs élections prévues cette année. Ce travail important comprend le renforcement des institutions, de la promotion de la gouvernance démocratique ainsi que des processus et cycles électoraux dans leur ensemble.

Deuxièmement, la situation sécuritaire reste fragile dans certaines régions, avec des attaques récurrentes à l'encontre de la population civile par des groupes armés jihadistes. Avec le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et la fin du Groupe de cinq pays du Sahel, le Conseil de sécurité doit prêter davantage attention à la région. Ce n'est pas le moment de se désengager. Il est crucial de mieux combiner les engagements multinationaux, régionaux et bilatéraux afin d'atténuer le risque d'une crise régionale aggravée, ceci notamment en étroite collaboration avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales.

Troisièmement, nous restons confrontés à une crise humanitaire exacerbée par l'instabilité, les conflits, les déplacements forcés et les changements climatiques. L'augmentation constante des besoins humanitaires, couplée à la diminution des ressources et à des défis d'accès, souvent dus à l'insécurité, a une incidence sur la population. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2023/1075), plus de 26 millions de personnes au Sahel ont besoin d'une assistance vitale, mais seulement 36 % du plan de réponse humanitaire sont financés. La Suisse a contribué au plan, en répondant par exemple aux besoins alimentaires et nutritionnels de plus d'un million de personnes au Mali en 2023.

Enfin, les changements climatiques et leurs conséquences sur la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel sont une réalité qu'on ne peut ignorer. La région en pâtit de manière disproportionnée. La Suisse, comme soulevé durant la rencontre avec la presse qui a précédé cette séance d'information, salue les progrès effectués par l'UNOWAS dans la mise en œuvre de l'Appel à l'action de Dakar. L'analyse continue des risques liés à la sécurité climatique et une meilleure compréhension du lien entre climat, paix et sécurité doivent être partie intégrante des mesures vers une paix durable, ceci notamment afin d'aider les pays les plus vulnérables à s'adapter aux effets des changements climatiques.

Le Conseil de sécurité doit prendre au sérieux sa responsabilité d'agir de manière préventive. Il doit soutenir l'ONU de manière efficace dans l'application de l'ensemble des outils diplomatiques, humanitaires, de développement durable et de consolidation de la paix. En tant que corédactrice avec la Sierra Leone, la Suisse renforcera ses efforts en vue d'une déclaration présidentielle afin de souligner l'intérêt fort du Conseil pour cette région. À travers cette initiative, nous souhaitons réitérer notre appui commun au travail important de l'UNOWAS dans tous les domaines de son mandat.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Simão et M^{me} Thérèse Bénoni de leurs exposés.

Les États-Unis demeurent vivement préoccupés par le recul de la démocratie dans la région et appuient fermement le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et son rôle déterminant dans la prévention et l'atténuation des conflits, le règlement des crises liées aux élections et la promotion d'un processus de dialogue inclusif dans la région. Nous saluons les efforts constants que déploie l'UNOWAS pour contribuer à promouvoir et à pérenniser les processus démocratiques.

Le mandat de l'UNOWAS est aujourd'hui encore plus important compte tenu du retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Il est essentiel que le Gouvernement malien de transition coopère pleinement avec l'ONU pour assurer la liquidation de la MINUSMA en toute sécurité et de manière organisée. Il doit notamment respecter pleinement les obligations qui lui incombent en vertu de l'accord sur le statut des forces. Nous soutenons fermement la poursuite des bons offices de l'ONU au Mali et sa contribution à la médiation, au processus de paix d'Alger et à la transition politique. Nous encourageons l'Organisation à continuer de collaborer étroitement

avec le Gouvernement de transition et à recommander rapidement un transfert approprié des tâches spécifiques précédemment confiées à la MINUSMA vers l'UNOWAS et l'équipe de pays des Nations Unies.

Nous regrettons la dissolution du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) en raison du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Nous continuons d'appuyer la recommandation du Secrétaire général de mettre fin à l'obligation de rendre compte du soutien fourni par la MINUSMA à la Force conjointe du G5 Sahel, mais nous sommes fermement convaincus que cela devrait être compensé par une augmentation du nombre de rapports de l'UNOWAS qui sont communiqués au Conseil de sécurité chaque année. Le Conseil a besoin d'une visibilité accrue, et non diminuée, sur une région qui, comme l'observe le Secrétaire général, a besoin de nouvelles approches pour faire face aux menaces complexes qui pèsent sur sa sécurité et répondre à ses besoins en matière de développement.

Les États-Unis saluent et applaudissent la libération de Salem Bazoum. Nous espérons que des progrès seront réalisés en vue de la libération de l'ancien Président du Niger, Mohamed Bazoum, et d'autres personnes injustement détenues à la suite du coup d'État militaire. Nous encourageons les négociations entre le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie du Niger et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et nous attendons avec impatience un accord comportant des éléments concrets pour établir rapidement un calendrier crédible afin d'instaurer une gouvernance démocratique au Niger et de rétablir une coopération pacifique entre le Niger et ses voisins. Nous souhaitons la bienvenue au Conseil à la Sierra Leone, saluons les mesures qu'elle prend pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord d'unité nationale et appuyons des avancées rapides dans le cadre de ce processus important. Nous tenons également à souligner la nécessité de déployer des coordonnateurs résidents des Nations Unies au Burkina Faso et au Niger. Les coordonnateurs résidents sont à la tête de l'action de l'ONU en faveur des efforts de développement et jouent un rôle capital dans l'acheminement de l'aide humanitaire indispensable afin d'aider toutes les personnes.

Nous demeurons profondément préoccupés par l'instabilité croissante dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest, exacerbée par des tensions politiques internes et par le terrorisme et l'extrémisme violent au Sahel, qui reste un épice mondial pour les décès liés au terrorisme. Les terroristes ne connaissent pas de frontières, et l'instabilité au Sahel ne peut être combattue efficacement

en l'absence de collaboration entre les États de la région. Nous attendons avec intérêt le Sommet africain sur la lutte contre le terrorisme organisé par le Secrétaire général, qui se tiendra à Abuja et nous permettra de réfléchir à des solutions durables à ces menaces communes.

Nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait que le groupe Wagner commet des atteintes aux droits humains et met en péril la sûreté et la sécurité des civils, des soldats de la paix et du personnel des Nations Unies. Sa présence et ses opérations entravent l'action de l'ONU et non seulement ne répondent pas à la menace terroriste et extrémiste violente immédiate, mais exacerbent également les griefs de la population, contribuant ainsi au risque d'aggravation de cette menace.

Enfin, les États-Unis appellent les membres du Conseil de sécurité à donner un nouvel élan à notre action collective pour aider nos partenaires africains à régler les problèmes qui dépassent les frontières. Nous saluons les efforts consentis par l'ONU, l'UNOWAS, l'Union africaine et la CEDEAO pour épauler la région, et nous appuierions un projet de déclaration de la présidence pour réaffirmer l'attachement du Conseil à l'UNOWAS et à la sécurité de l'Afrique de l'Ouest.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Simão et M^{me} Théroux-Bénoni des exposés instructifs qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Tout d'abord, à la lumière du récent retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), la République de Corée salue le dévouement du personnel de la MINUSMA, qui s'est acquitté sans relâche de son mandat dans des conditions difficiles.

Nous apprécions également à leur juste valeur le travail et les efforts du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et son engagement actif dans la région, en particulier grâce à ses bons offices et à la promotion d'un rapprochement entre les organisations régionales et sous-régionales – en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – et les gouvernements de la région.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport (S/2023/1075), l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont une région en mutation rapide et caractérisée par des tensions politiques et une instabilité accrues. La région est confrontée à des problèmes qui se chevauchent, à savoir l'extrémisme violent, les trafics, la criminalité transnationale organisée et les effets néfastes des changements

climatiques, ce qui aggrave une situation humanitaire déjà désastreuse. À la lumière de ces circonstances, je voudrais insister sur trois points.

Premièrement, la mise en place d'une gouvernance démocratique forte et inclusive est essentielle pour parvenir à la stabilité dans la région. La République de Corée se félicite des progrès réalisés au Libéria et en Gambie, où les élections et les réformes de la justice transitionnelle se sont déroulées dans le calme. Cependant, la lenteur des progrès réalisés par les gouvernements de transition de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour rétablir l'ordre constitutionnel nous préoccupe vivement. Nous demandons instamment à tous les pays en transition politique de œuvrer à un retour rapide à l'ordre constitutionnel en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à la suite de son sommet tenu en décembre. Nous espérons que l'UNOWAS continuera de jouer un rôle majeur à cet égard. Il faut protéger l'espace civique et garantir la participation pleine et entière des femmes à tous les niveaux tout au long du processus.

Deuxièmement, l'insécurité généralisée dans la région demeure extrêmement préoccupante. Selon le rapport de l'indice mondial du terrorisme en 2023, le Sahel est l'une des régions les plus touchées au monde, le nombre de décès liés au terrorisme y ayant été multiplié par 20 ces 15 dernières années. Ces derniers mois, une insécurité accrue a été observée dans les pays du Sahel central, notamment dans le contexte du retrait de la MINUSMA et du démantèlement du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte.

Cette situation fait peser un risque imminent d'insécurité qui peut se propager aux États côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Il importe que la communauté internationale suive de près la situation dans la région pour éviter un vide sécuritaire, et cherche des approches nouvelles et efficaces pour faire face aux menaces qui existent sur le plan de la sécurité et lutter contre le terrorisme. Il est donc impératif que le Conseil de sécurité reste engagé dans la région.

La République de Corée encourage les pays de la région à renforcer leur coopération et se félicite du resserrement de la coordination de la sécurité régionale par le truchement d'initiatives telles que l'Initiative d'Accra. Dans le même temps, dans toute opération militaire visant à lutter contre l'insécurité, les droits humains et le droit international humanitaire doivent être strictement respectés.

Troisièmement, la situation humanitaire reste catastrophique, plus de 30 millions de personnes ayant besoin d'urgence d'une aide vitale dans le Sahel. Pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, il faut adopter une approche globale faisant le lien entre l'action

humanitaire, le développement et la paix et mettant l'accent sur la prévention. Ces dernières années, la République de Corée a appuyé des projets de consolidation de la paix d'un montant total de 20 millions de dollars dans les pays du Sahel, afin de les aider à accroître leur résilience face aux facteurs de fragilité. À cet égard, la Corée est pour une collaboration étroite entre la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de sécurité.

En outre, les changements climatiques exacerbent les vulnérabilités existantes, ce qui compromet davantage la paix et la sécurité dans la région. L'UNOWAS est particulièrement bien placé pour s'attaquer à ce problème transfrontière en s'appuyant sur de vastes partenariats. La République de Corée l'encourage à collaborer avec les pays de la région, les organisations régionales, les entités compétentes des Nations Unies, les institutions financières internationales, le secteur privé et la société civile. Nous soulignons également la nécessité de poursuivre et d'accroître l'appui à la mission en la dotant des compétences pertinentes, notamment par l'entremise d'un conseiller en matière de climat et de sécurité.

Pour conclure, la République de Corée réaffirme son appui indéfectible au travail du Représentant spécial Simão, de l'UNOWAS et des organisations régionales en ce qui concerne la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel. De plus, nous nous associons aux trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et la Sierra Leone, ainsi qu'au Guyana, à la Suisse et à d'autres membres pour demander l'adoption d'un projet de déclaration de la présidence, afin d'exprimer notre soutien à la mission de l'UNOWAS.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Simão et M^{me} Théroux-Bénoni de leurs exposés instructifs.

Depuis l'année dernière, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont déployé des efforts considérables pour maintenir la paix et la stabilité dans la région. La Chine se réjouit de voir que le Nigéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire ont mené à bien leurs élections, tandis que le Sénégal et le Togo sont pleinement engagés dans des dialogues politiques qui ont donné des résultats positifs.

Cependant, la région reste confrontée à des difficultés et à des problèmes multiples. La situation politique dans certains pays demeure instable, avec des tensions sociales grandissantes en interne. Cette année, des élections générales sont prévues dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Les transitions politiques et les processus de paix au Mali, au Niger et dans d'autres pays sont entrés dans une phase critique.

La Chine appuie les pays de la région qui s'efforcent d'aplanir leurs divergences internes grâce à un dialogue politique, afin de créer les conditions propices à la paix et à la réconciliation. Il importe de redonner confiance et espoir à la population en améliorant la gouvernance et en renforçant l'autorité de l'État. La communauté internationale doit appuyer les pays de la région pour qu'ils puissent choisir en toute indépendance leur voie de développement, en fonction de leur situation nationale. L'imposition de modèles de gouvernance externes et les tentatives de transformation démocratique se sont avérées inefficaces pour s'attaquer aux causes profondes des troubles et, dans certains cas, n'ont fait que semer le chaos.

La Chine appuie le rôle constructif que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) continue de jouer dans les affaires régionales. Les efforts menés par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour accompagner les processus politiques et de paix au Mali et dans d'autres pays doivent être en accord avec la volonté des pays concernés, tout en formant des synergies avec l'action de la CEDEAO.

Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont depuis longtemps à l'avant-garde de la lutte internationale contre le terrorisme. Des pays comme le Niger, le Mali, le Nigéria et le Burkina Faso, notamment, se sont montrés volontaristes dans la lutte contre le terrorisme et le maintien de la stabilité, et ont consenti des efforts et des sacrifices considérables à cet égard. À son sommet tenu le mois dernier, la CEDEAO a réaffirmé sa volonté d'accélérer le déploiement des forces régionales en attente et de mener des opérations conjointes de lutte contre le terrorisme. Ces efforts méritent d'être salués.

Cependant les forces extrémistes et terroristes restent omniprésentes, alors que la coopération en matière de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel connaît actuellement une période difficile. Les pays de la région, qui sont confrontés à des problèmes communs, doivent défendre la vision d'une sécurité commune, resserrer les rangs dans le cadre des opérations de lutte contre le terrorisme et renforcer chaque maillon de la chaîne dans ce domaine. La communauté internationale doit tirer les enseignements du passé et, au moyen d'une approche plus pragmatique et plus efficace, aider les pays de la région à renforcer leurs capacités de lutte contre le terrorisme et à revitaliser sans tarder la coopération régionale en la matière.

Depuis l'année dernière, les pays de la région sont aux prises avec de multiples difficultés, telles que le ralentissement de la croissance économique, une forte inflation, l'insécurité alimentaire et des crises humanitaires. Ces

problèmes sont graves dans certains pays et l'on ne saurait négliger leurs effets négatifs sur la situation politique et en matière de sécurité. Dans son rapport (S/2023/1075), le Secrétaire général lance un appel en faveur d'une attention accrue à ces questions et préconise l'adoption d'une approche globale pour s'attaquer aux causes profondes des conflits.

L'UNOWAS doit renforcer sa coordination avec les équipes de pays concernées, adopter une approche intégrée des tâches liées à la paix et au développement et soutenir le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel et la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, afin d'obtenir des résultats concrets dans la région. Dans le même temps, la communauté internationale doit apporter un appui financier et technique aux pays de la région dans les domaines du développement des infrastructures et de la création d'emplois et de revenus, afin d'améliorer les moyens de subsistance des populations.

Grâce à la coopération bilatérale et multilatérale menée dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine et de l'Initiative mondiale pour le développement, la Chine aide les pays de la région à renforcer leurs capacités et à parvenir à un développement inclusif et durable, ce qui contribuera à poser progressivement les bases d'une paix et d'une stabilité durables. Le Ministre chinois des affaires étrangères, M. Wang Yi, se rendra dans la région la semaine prochaine, où il effectuera une visite amicale au Togo et en Côte d'Ivoire. Cette visite s'inscrit dans une excellente tradition longue de 34 ans, qui veut que le Ministre chinois des affaires étrangères se rende en Afrique pour sa première visite annuelle à l'étranger, une tradition qui fait partie de la contribution de la Chine à la promotion de la paix et de la stabilité sur le continent.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Simão et M^{me} Théroux-Bénoni des exposés instructifs qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Malte se félicite du rapport du Secrétaire général (S/2023/1075), et remercie le Représentant spécial Simão et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) des efforts déployés pour promouvoir les processus démocratiques et apaiser les crises dans une région en pleine mutation.

Nous accueillons avec satisfaction les élections qui ont eu lieu au Nigéria, au Libéria et en Guinée-Bissau en 2013. Nous nous félicitons en particulier de la représentation accrue des femmes aux postes politiques et pourvus par voie de nomination, au Bénin, en Sierra Leone et en

Côte d'Ivoire, à la suite des élections qui s'y sont tenues récemment. En 2024, nous attendons des élections au Sénégal, en Mauritanie et au Ghana. Nous appelons à des processus électoraux libres, réguliers et transparents, qui permettent à tous les citoyens éligibles de participer comme électeurs, candidats et observateurs. Nous exhortons les pays dirigés par un gouvernement de transition à s'engager dans des plans de transition réalistes et à rétablir l'ordre constitutionnel sans délai. En particulier, nous réitérons notre appel vigoureux à la libération immédiate et sans condition du Président Mohamed Bazoum, du Niger, et soutenons la démarche proposée lors du soixante-quatrième sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenu en décembre 2023, pour le retour à l'ordre constitutionnel dans le pays. À cet égard, nous réaffirmons notre appui à la Communauté, actuellement sous présidence nigérienne, dans la poursuite de sa lutte contre l'impunité, tout en dispensant des conseils et une assistance techniques pour les processus de transition.

La situation humanitaire déplorable, aggravée par d'autres facteurs de conflit, tels que l'instabilité politique, l'extrémisme violent et les changements climatiques, exige notre attention immédiate. Les déplacements de population à grande échelle qui en résultent dans la région sont extrêmement préoccupants. Nous rendons hommage aux agents humanitaires et aux journalistes tués dans la région, ainsi qu'à ceux qui persévèrent en dépit de difficultés incessantes, dues notamment au rétrécissement de l'espace civique. Nous réitérons notre appel à renforcer la protection des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes et les filles confrontées à la violence sexuelle et fondée sur le genre, et les enfants, qui sont exposés à des risques accrus de recrutement, de malnutrition aiguë sévère, de déscolarisation, en raison des fermetures d'écoles, et de conflit armé. En tant que signataire de la déclaration d'engagements communs sur le climat et la paix et la sécurité, Malte reconnaît le rôle décisif des évaluations des risques et des mesures de prévention pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques dans la région. Nous souscrivons pleinement à ce pilier de l'action de la CEDEAO et encourageons la poursuite de la collaboration avec les instances sous-régionales compétentes.

Malte profite de l'occasion pour mettre l'accent sur la situation au Mali, en particulier après la fermeture de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, qui a eu lieu à la demande du Gouvernement de transition malien. La communauté internationale doit continuer d'apporter sa contribution pour favoriser et préserver le bien-être de la population malienne, alors que le pays est confronté à une

intensification des attaques terroristes et des hostilités entre les parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Nous appelons le Gouvernement de transition à collaborer avec le système des Nations Unies dans un esprit d'ouverture et à définir un nouveau rôle pour la CEDEAO et l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de transfert des tâches de la Mission.

Pour conclure, Malte croit en la transformation des difficultés en possibilités en Afrique de l'Ouest et au Sahel, région qui recèle un grand potentiel. C'est pourquoi que Malte est favorable à des rapports plus fréquents du Secrétaire général, complétés par des exposés au Conseil de sécurité sur les défis multidimensionnels à relever dans la région. Notre objectif collectif, à savoir relever ces défis, devrait également inciter les membres du Conseil à adopter le projet de déclaration de la présidence en attente au titre de cette question de l'ordre du jour.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :
Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Simão et M^{me} Thérèse Bénoni de leurs exposés.

J'aborderai quatre points : la sécurité, la démocratie, les changements climatiques et les besoins humanitaires.

Premièrement, nous l'avons entendu, les conditions de sécurité se détériorent dans tout le Sahel. Le Royaume-Uni est particulièrement préoccupé par la situation au Mali, où le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a un rôle crucial à jouer, après le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Nous encourageons l'UNOWAS à favoriser, par ses bons offices, le retour de tous les signataires de l'Accord d'Alger de 2015 à la table des négociations. Le Royaume-Uni se félicite des contributions de la CEDEAO à la sécurité régionale et a foi dans le potentiel de l'Initiative d'Accra. Nous sommes également prêts à offrir notre concours à la région et à l'ONU pour le prochain Sommet africain sur la lutte contre le terrorisme. Nous répétons que la déstabilisation due au chaos semé par le groupe mercenaire russe Wagner ne fait qu'exacerber les problèmes de sécurité dans la région.

Deuxièmement, la démocratie est sous pression. Les délais fixés pour le rétablissement de gouvernements constitutionnels au Mali, au Burkina Faso et en Guinée continuent d'être repoussés. Nous nous faisons l'écho des appels de la CEDEAO au retour à l'ordre constitutionnel, et nous encourageons un engagement renouvelé à respecter les calendriers de transition. Nous demandons instamment au Niger de se mettre d'accord avec la CEDEAO sur un calendrier de

transition, et appelons à une transition inclusive et transparente au Tchad. Le Royaume-Uni félicite le Libéria pour le récent transfert pacifique du pouvoir et salue le rôle de la Commission de consolidation de la paix à l'appui du processus. Nous invitons instamment l'UNOWAS à redoubler d'efforts au niveau régional pour prévenir les tensions liées aux élections.

Troisièmement, le Conseil de sécurité est conscient des conséquences dommageables des changements climatiques sur la sécurité et la stabilité dans la région. Nous saluons le travail de l'UNOWAS sur le lien entre climat et sécurité. Le Royaume-Uni appuie l'action menée dans la région afin de renforcer la résilience des populations les plus vulnérables face aux changements climatiques.

Quatrièmement, la situation humanitaire reste désastreuse. L'aide fournie par le Royaume-Uni depuis 2019 a permis d'apporter une assistance vitale à plus de 15 millions de personnes au Sahel, mais les besoins humanitaires ne sont toujours pas satisfaits. Nous appelons tous les acteurs à garantir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire.

Pour conclure, à la lumière des difficultés régionales que nous avons tous évoquées aujourd'hui, nous devons renouveler notre engagement à coopérer encore plus étroitement avec l'UNOWAS et les organisations régionales. Nous nous joignons aux autres pour demander un projet de déclaration de la présidence afin d'exprimer cet engagement.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Simão et M^{me} Thérèse Bénoni de leurs exposés et de leurs observations. Je tiens à exprimer le soutien sans réserve de mon pays au travail du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Nous saluons en particulier les bons offices du Représentant spécial dans toute la région. L'action du Bureau en matière de prévention des conflits, de médiation et de plaidoyer se révèle plus importante que jamais.

Je voudrais revenir sur certains éléments importants qu'ont soulignés les intervenants d'aujourd'hui.

Premièrement, en ce qui concerne l'importance de la démocratie, notre propre expérience d'une transition vers une société démocratique éclaire notre compréhension des difficultés rencontrées par nos partenaires d'Afrique de l'Ouest dans leurs efforts visant à consolider les processus démocratiques. Toutefois, notre propre expérience atteste aussi combien l'appui des partenaires régionaux et internationaux revêt un caractère primordial aux fins d'une transition réussie. Une coordination étroite entre

l'UNOWAS, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les pays dans le cadre des processus de transition est cruciale pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel, conformément aux engagements pris.

Il convient de faire très attention au rétrécissement de l'espace civique et politique dans certaines parties de la région. Pour créer le climat de confiance nécessaire à la pérennisation de la paix, il est essentiel de donner voix au chapitre à toutes les composantes de la société. Nous encourageons les gouvernements et les partis politiques de la région à opter pour un dialogue politique inclusif, avec la participation pleine, égale, sûre et véritable des femmes et des jeunes. Nous apprécions à leur juste valeur les remarques du Représentant spécial sur les bonnes pratiques en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone et félicitons l'UNOWAS de son travail sur la prise en compte des questions de genre dans les processus électoraux et sur l'application des résolutions du Conseil sur les femmes et la paix et la sécurité dans la région.

Deuxièmement, s'agissant des conditions de sécurité au Sahel, nous sommes profondément préoccupés par les niveaux sans précédent d'insécurité et d'instabilité, qu'exacerbe la menace des groupes terroristes et extrémistes violents et les violences intercommunautaires. Avec le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, il est essentiel que le Conseil envisage de renforcer les efforts de l'ONU par l'intermédiaire de l'UNOWAS et de l'équipe de pays des Nations Unies. Ce n'est pas le moment de fermer les yeux sur la situation dans la région, mais d'investir au contraire dans la prévention, la consolidation de la paix et la stabilisation régionale. Nous convenons, avec les intervenants, que la lutte contre le terrorisme doit aller de pair avec des investissements à long terme dans des sociétés et des institutions résilientes. La Slovénie dénonce les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme dans les opérations de lutte contre le terrorisme et appelle à ce que tous les acteurs impliqués fassent l'objet d'une enquête et soient tenus de rendre des comptes. Afin de contribuer à prévenir la propagation de l'insécurité du Sahel aux États côtiers, ce dont les intervenants ont également parlé aujourd'hui, l'Union européenne a lancé une nouvelle initiative de sécurité et de défense en appui aux pays du golfe de Guinée. Nous reconnaissons également l'interconnexion des conditions de sécurité en Afrique du Nord et au Sahel.

Troisièmement, la violence et les effets des changements climatiques entraînent une insécurité alimentaire et hydrique grave, des maladies véhiculées par l'eau,

des déplacements forcés et une aggravation de la crise humanitaire pour des millions de personnes dans le Sahel central. La Slovénie est alarmée par les répercussions de ces problèmes sur l'enrôlement d'enfants par des groupes armés, les enlèvements de filles, les fermetures d'écoles et les violences sexuelles et fondées sur le genre. La région a besoin de toute urgence que nous accordions une attention accrue aux effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité. Cette nécessité a été réaffirmée dans la déclaration historique sur la sécurité climatique récemment adoptée à l'occasion du forum sur le climat, la paix et la sécurité au Sahel, qui s'est tenu à Bamako.

Cela m'amène à mon dernier point pour aujourd'hui. L'expérience de la région montre que seul un travail à long terme sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix peut conduire à des solutions durables, lesquelles doivent reposer sur des investissements tenant compte des séquelles des conflits dans le développement durable et sur le respect incontestable des droits humains et de la dignité humaine. La Slovénie se joint aux autres membres pour reconnaître le travail accompli par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à cet égard, et nous soutenons l'appel lancé par les membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana en faveur d'un nouveau projet de déclaration de la présidence qui montrerait l'appui du Conseil à la région et aux efforts de l'équipe de M. Simão.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial Santos Simão et M^{me} Théroux-Bénoni de leurs exposés instructifs de ce matin. Je remercie également le Secrétariat de son rapport détaillé sur l'évolution récente de la situation dans la région (S/2023/1075).

J'aborderai brièvement trois aspects centraux : le cadre institutionnel, la sécurité et les conséquences humanitaires de l'insécurité.

Premièrement, l'Équateur estime qu'un cadre institutionnel solide et stable est crucial pour améliorer les conditions de vie de la population et s'attaquer efficacement aux causes profondes de la violence. Ces dernières années, la rupture de l'ordre constitutionnel et le rétrécissement de l'espace civique et politique se sont aggravés dans la région, sans que cela s'accompagne d'une réduction de la violence ou d'une amélioration des conditions de vie. Il est clair que l'instabilité nuit à la sécurité et au développement. Toute tentative de rupture de l'ordre constitutionnel doit être condamnée, en particulier le coup d'État perpétré en juillet 2023 au Niger. Nous nous joignons à ceux qui ont appelé à un retour rapide à l'ordre démocratique.

L'Équateur salue les mesures importantes prises en faveur de la consolidation des processus démocratiques et du cadre institutionnel, grâce à la tenue d'élections pacifiques au cours des derniers mois, en particulier en Côte d'Ivoire et au Libéria. L'Équateur salue et soutient également les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour rétablir l'ordre constitutionnel au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger. Nous devons appeler une nouvelle fois à respecter les engagements pris et les calendriers établis.

Deuxièmement, en ce qui concerne la sécurité, nous suivons avec préoccupation la détérioration continue des conditions de sécurité dans le Sahel central, en particulier au Burkina Faso, au Niger et au Mali, et le danger persistant de propagation de la violence terroriste vers le sud. L'Équateur condamne à nouveau sans ambiguïté tous les actes terroristes et exprime sa solidarité avec les victimes de la violence, tout en rappelant que, dans la lutte contre le terrorisme, les États doivent toujours respecter le droit international, le droit international humanitaire, le droit des réfugiés et le droit international des droits de l'homme. Le rôle joué par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) dans la région est d'une importance cruciale. Nous appelons donc le Conseil de sécurité, dans le cas du Mali, à continuer à se coordonner avec cet organisme régional en ce qui concerne les informations relatives à la situation dans le pays une fois que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali aura achevé ses fonctions. La dissolution d'initiatives telles que le Groupe de cinq pays du Sahel est inquiétante. Le terrorisme est un fléau qui dépasse les frontières et nécessite donc une coopération internationale, c'est pourquoi nous nous félicitons des efforts déployés à cet égard. Il est également nécessaire de poursuivre les efforts pour maintenir la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

Enfin, troisièmement, j'aborderai les conséquences humanitaires de l'insécurité. Dans tous les contextes de violence, les plus vulnérables, à savoir les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes âgées, sont touchés de manière disproportionnée. La situation au Sahel ne fait pas exception. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire est particulièrement préoccupant : il a atteint 6,1 millions l'année dernière, soit 24 % de plus qu'en 2022. L'Équateur réaffirme son appui aux travaux de l'UNOWAS et de l'ensemble du système des Nations Unies, qui permettent d'atténuer les besoins humanitaires et jouent un rôle clef dans la coordination avec les gouvernements, en tenant toujours compte du principe de l'appropriation par les pays à tous les niveaux. Le travail

conjoint des pays de la région est indispensable pour s'attaquer aux causes profondes de la violence et interrompre ainsi le cercle vicieux du mécontentement, de manière à progresser vers le développement et à construire une paix durable.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial Simão de son exposé sur la situation actuelle dans la région et sur les activités de son bureau au cours de l'année écoulée. Nous avons également écouté attentivement les observations de M^{me} Théroux-Bénoni.

La situation dans la région sahélo-saharienne ne s'améliore pas, tout d'abord en raison de la menace terroriste croissante. La capacité de combat grandissante de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » complique la situation en matière de sécurité dans les pays de la région du bassin du lac Tchad. La situation reste tendue dans le nord-est du Nigéria et au Tchad, où les autorités doivent non seulement faire face aux problèmes liés à la lutte contre les jihadistes, mais aussi gérer les nombreux réfugiés en provenance du Soudan voisin et leurs problèmes internes. Les organisations terroristes au Sahel étendent progressivement leur zone d'opération vers le golfe de Guinée, notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo.

Les zones frontalières du Mali, du Burkina Faso et du Niger, situées dans le triangle dit du Liptako-Gourma, restent l'épicentre des tensions. Les jihadistes de l'État islamique du Grand Sahara et du Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM) sont de plus en plus actifs. Le 26 novembre 2023, une importante formation du JNIM a tenté de s'emparer d'un village à Djibo, dans le nord du Burkina Faso. Le 3 décembre 2023, des combattants des deux organisations ont lancé une attaque coordonnée contre des garnisons militaires dans quatre villes maliennes des régions de l'est et du centre.

L'instauration d'une stabilité à long terme nécessite l'appui collectif de la communauté internationale au Mali, au Burkina Faso et au Niger, qui sont à l'avant-garde de la lutte contre les groupes terroristes transafricains. Nous saluons les efforts coordonnés qu'ils déploient pour lutter contre les terroristes. Nous considérons qu'il est destructeur que des acteurs extérieurs persistent à essayer de renverser les dirigeants de transition de ces pays, qu'ils jugent indésirables, y compris en utilisant des moyens de pression dans la région. Il importe que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) établisse un dialogue avec ces trois États, surmonte ses contradictions internes et s'attaque aux menaces communes dans la région. Nous espérons que la levée

par la CEDEAO de l'interdiction de voyager imposée aux autorités des pays du Sahel conduira enfin à l'établissement de la coopération tant attendue dans la région, sans recourir aux ultimatums et aux sanctions. Nous jugeons particulièrement alarmante la situation humanitaire au Niger, et nous sommes convaincus que le rétablissement des liens économiques est important à la fois pour la population de ce pays et pour ses voisins dans la région.

Nous sommes d'avis que c'est aux États de la région que revient la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne. À cet égard, nous estimons que la politique d'intégration globale adoptée par les autorités maliennes, burkinabé et nigériennes est justifiée. Un élément important de cette politique a été la conclusion, le 16 septembre 2023, d'un accord entre ces États sur leurs obligations mutuelles en matière de sécurité. L'intensification de la coopération entre les trois États du Sahel donne déjà des résultats positifs. Leurs forces armées mènent des opérations conjointes efficaces de lutte contre le terrorisme. Pour le Mali, la reprise du contrôle de la ville de Kidal a constitué un événement marquant. Ce résultat a été obtenu par les militaires maliens dans le contexte difficile de la réduction des activités de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et de la dissolution du Groupe de cinq pays du Sahel.

Dans le même temps, il importe que les autorités de transition burkinabé, guinéennes et maliennes s'engagent à respecter les délais convenus pour le retour à l'ordre constitutionnel. Nous comprenons néanmoins la nécessité de reporter les élections au Mali, qui devaient avoir lieu au début de l'année, à une date ultérieure pour des raisons techniques. Nous prenons acte des efforts déployés par Bamako pour mener des réformes politiques et institutionnelles et adopter une nouvelle constitution.

L'achèvement de la période de transition dans ces États doit se dérouler sans l'imposition de directives venues de l'extérieur et reposer sur des évaluations sérieuses et réalistes de la situation. Tels sont les principes qui guident notre pays dans la fourniture d'une aide bilatérale aux pays qui en ont besoin. Nous jugeons inutile d'établir des rapports supplémentaires sur la situation au Sahel ou dans les différents pays qui le composent. Nous estimons que les rapports du Secrétaire général sur l'UNOWAS couvrent suffisamment les problèmes de la région à ce stade. Nous appuyons les activités du Bureau à cet égard.

De notre côté, nous continuerons d'apporter une contribution constructive aux efforts déployés par la communauté internationale pour stabiliser la région

sahélo-saharienne. Nous continuerons de prêter main-forte aux pays du Sahel aux niveaux bilatéral et multilatéral, notamment dans les domaines du renforcement des capacités militaires des forces armées nationales, de la formation du personnel militaire et des forces de l'ordre, et de la fourniture d'une aide humanitaire.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Simão et M^{me} Théroux-Bénoni de leurs exposés.

Le Japon salue la poursuite des travaux louables du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Alors que les difficultés persistent en Afrique de l'Ouest et au Sahel, les bons offices de l'UNOWAS et ses activités de renforcement de la coopération régionale et de promotion de la bonne gouvernance, de l'état de droit, des droits humains et de la prise en compte des questions de genre revêtent une importance plus grande que jamais. À cet égard, il est grand temps que le Conseil de sécurité parle d'une seule voix pour appuyer la mission de l'UNOWAS en adoptant un projet de déclaration de sa présidence.

Pour garantir une paix et une stabilité durables dans la région, le Japon insiste une nouvelle fois sur le rôle central de la démocratie et de la bonne gouvernance. Nous nous félicitons de certaines évolutions politiques positives dans la région, notamment la tenue d'élections pacifiques au Libéria. Dans le même temps, la région reste le théâtre de tensions politiques accrues, d'un rétrécissement de l'espace civique et politique et d'une certaine instabilité, comme l'a montré la prise de pouvoir par l'armée au Niger en juillet 2023. Un retour rapide à l'ordre constitutionnel au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger est essentiel, et le Japon encourage l'UNOWAS et les équipes de pays des Nations Unies à apporter leur concours à cette fin.

La poursuite de la détérioration des conditions de sécurité dans la région est très préoccupante, de même que ses répercussions sur les États riverains du golfe de Guinée. Le Japon note avec inquiétude la recrudescence des affrontements et des violences au Mali et leurs conséquences sur les populations civiles à la suite du retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le Japon salue l'action concertée des partenaires régionaux, notamment dans le cadre de l'Initiative d'Accra et de la Force multinationale mixte. Alors que la MINUSMA a achevé son retrait, le Japon saisit cette occasion pour saluer le dévouement dont ont fait preuve ses dirigeants et son personnel au cours des 10 dernières années.

La poursuite de l'insécurité aggrave la situation humanitaire et des droits humains, qui était déjà catastrophique. Le Japon déplore la fermeture de nombreux hôpitaux et écoles. La fermeture des écoles prive les enfants de leur droit à l'éducation et les rend vulnérables au recrutement par des groupes armés et à l'exploitation sexuelle. Nous devons aussi nous attaquer aux effets néfastes des changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, qui accentuent les vulnérabilités existantes.

Pour relever les défis de plus en plus grands et nombreux auxquels la région est confrontée, il est essentiel d'adopter une approche fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. L'inclusion est également primordiale, dans la mesure où elle permet de faire entendre les voix des différents acteurs, notamment les femmes et les jeunes, qui sont les plus touchés. Pour sa part, le Japon continuera d'apporter son soutien à la région, en plaçant la sécurité humaine au centre de ses efforts.

Enfin, compte tenu du retrait de la MINUSMA et de l'annonce de la décision de dissoudre le Groupe de cinq pays du Sahel, il est à prévoir que le Conseil aura moins d'occasions de discuter de la région du Sahel. Cependant, au vu des défis auxquels la région est confrontée, ce n'est pas le moment pour le Conseil de réduire son attention ou sa visibilité. Il doit au contraire rester activement mobilisé. Le Japon est prêt à collaborer de manière constructive avec les autres membres du Conseil pour définir la meilleure voie à suivre.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie le Représentant spécial et M^{me} Théroux-Bénoni pour leurs interventions.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont dû faire face à de nombreux défis au cours de l'année écoulée : crises politiques, rupture de l'ordre constitutionnel au Niger et départ de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali dans des conditions difficiles, après 10 ans de présence. La France a une pensée particulière pour les populations fragilisées par ces situations, en particulier pour les 26 millions de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire.

Toutefois, certains événements positifs sont à relever, notamment en Côte d'Ivoire et au Libéria, où des élections ont été organisées de manière transparente, inclusive et apaisée, avec une augmentation significative de la participation des femmes. En Gambie, des efforts ont été déployés en vue de la mise en place de la Commission vérité, réconciliation et réparations.

La France salue la mobilisation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui œuvre sans relâche pour promouvoir la démocratie et le retour à l'ordre constitutionnel dans tous les pays où il a été mis à mal. Elle encourage le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à poursuivre son action en appui à l'organisation régionale pour favoriser l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.

Les situations politiques nationales ne doivent pas nous faire oublier les menaces transversales qui continuent de toucher l'Afrique de l'Ouest. Je pense notamment au terrorisme, à l'insécurité maritime, à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques, défis face auxquels nous devons agir collectivement. La déclaration faite par les membres du Conseil de sécurité ayant signé

l'engagement relatif au climat, à la paix et à la sécurité au début de cette séance en témoigne.

Sur tous ces aspects, la France continuera de collaborer avec les acteurs de la région qui le souhaitent, dans un cadre respectueux du droit international et de la Charte des Nations Unies, et à plaider pour un maintien de l'attention du Conseil.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a plus d'oratrice ou d'orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de brèves consultations.

La séance est levée à 11 h 40.